

2026-2258531 GARDE MONITEUR au sein du Pôle Marin

Informations générales

Statut	Diffusée
Organisme de rattachement	Parc National de la Guadeloupe
Intitulé long de l'offre	GARDE MONITEUR au sein du Pôle Marin du Parc national de Guadeloupe
Date limite de candidature	19/05/2026
Employeur	PARC NATIONAL DE GUADELOUPE
Nature du contrat	CDD de 3 ans

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	DOM
Départements	Guadeloupe (971)
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	Poste basé au pôle marin - Vieux-Habitants - Guadeloupe
Versant	Fonction Publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie B (profession intermédiaire)
Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels
Domaine / Métier	Environnement - Chargée / Chargé de politique environnementale
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	GARDE MONITEUR au sein du Pôle Marin
Descriptif de l'employeur	<p>Le Parc national de la Guadeloupe est un établissement public qui couvre des espaces protégés parmi les plus riches et les plus emblématiques de la Guadeloupe. Septième parc national français, premier en milieu tropical, il a été créé par décret n°89-144 du 20 février 1989, et profondément réformé par le décret n°2009-614 du 3 juin 2009, en accordant une place majeure aux élus locaux et à leurs territoires en transition.</p> <p>A ce jour, le Parc national de la Guadeloupe regroupe les espaces suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• 21 000 hectares de classés « cœurs de parc national » (zone de protection maximale) soit :• 17 300 ha du massif forestier de la Basse-Terre• 3 200 ha dans le Grand Cul-de-Sac marin ;• les parties terrestres des îlets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais, Fajou, Christophe, Labiche, Carénage• les marais Choisy et Lambis, la Pointe de la Grand Rivière à Goyaves• les parties terrestres et marines des îlets Pigeon. <p>Une aire maritime adjacente de 130 000 hectares.</p> <p>Une aire d'adhésion réunissant les 21 communes de la Guadeloupe qui entretiennent des liens écologiques avec les cœurs du Parc.</p> <p>Le Parc national de la Guadeloupe dispose de trois instances : le Conseil d'Administration, le Conseil économique et social et le conseil scientifique.</p>

Descriptif du service

Le Conseil Scientifique assiste le Conseil d'administration et le Directeur de l'établissement public dans l'exercice de leurs attributions et dans ses diverses activités de gestion du territoire ainsi que dans la définition et la mise en œuvre de la politique scientifique de l'établissement.

Il émet des avis sur les activités ou travaux susceptibles d'impacter les cœurs de Parc. Il veille à la cohérence des différents projets de recherche et valide les protocoles et bases de données initiés par le Parc. Il se réunit 2 à trois fois par an.

Le Conseil économique social et culturel joue un rôle similaire sur ses thématiques.

Le siège du Parc est composé d'une direction, d'un secrétariat général, d'un service de système d'information, de deux pôles (pôle terrestre, pôle marin), de trois services (système d'information, appui aux territoires et patrimoine) et d'un d'un département communication, accueil et pédagogie.

Ce poste de garde moniteur fait partie intégrante de l'équipe du pôle marin. Ce dernier a pour mission d'approfondir la connaissance des écosystèmes marins et littoraux, de les mettre en valeur et de les préserver. Les activités principales menées par le pôle contribuent à l'application de la charte de territoire, en collaboration avec les acteurs et usagers du milieu marin ou côtier, sur une zone allant de Bouillante à Anse-Bertrand, le long de la côte de la mer des Caraïbes.

Description du poste

Le garde moniteur avec ses compétences d'**Inspecteur de l'Environnement** est le référent en terme de connaissance de son territoire (composantes des patrimoines, relations avec les usagers, identification des enjeux,...). Il assure les missions de surveillance et de protection. Il informe, accueille le public et contribue au suivi scientifique des espèces, milieux et habitats. Il assure ainsi au quotidien un rôle de représentation du parc national sur le terrain en interface avec les usagers, acteurs du territoire et les collectivités.

Activités principales du poste :

Sous l'autorité du chef du pôle marin, l'agent :

- participe à la mise en œuvre du programme du COP ;
- participe à la mise en œuvre de la charte de territoire du Parc dans la partie milieux marins en lien avec les techniciens du développement local et le département Patrimoine et territoires ;
- assure les missions de police de l'environnement et de la mise en œuvre du plan régional de contrôle des pêches maritimes et de l'environnement marin (PRCPMEM) ;
- participation aux suivis scientifiques et aux protocoles terrestres et marins du parc ;
- participe à l'acquisition de connaissance et suivi des espèces terrestres et marines ;
- participe aux missions de surveillance et d'animation du territoire ;
- interagit avec les acteurs locaux (pêcheurs, plongeurs, plaisanciers, opérateurs touristiques) ;
- met en œuvre la charte de la plongée sous-marine et le code de bonne conduite des opérateurs touristiques ;
- assure le suivi et l'entretien des dispositifs d'amarrage et de balisage ;
- instruit les demandes d'avis et autorisations concernant le PM ;
- sensibilise le public aux enjeux du parc et à l'Écologie et Enseignement au Développement Durable ;
- assure l'encadrement des personnes pouvant être placés sous leur responsabilité ;
- mène et coordonne des actions de gestion, d'aménagement et de mise en valeur du patrimoine naturel ;
- accompagne les acteurs extérieurs (stagiaires, jeunes en insertion...) dans le cadre de la formation

Activités annexes du poste :

Dans le cadre de ses missions liées au mouillages et au balisage en mer l'agent sera amené à participer activement à l'identification de la fréquentation des cœurs marins du Parc national.

Il tiendra à jour un catalogue descriptif et dynamique des équipements en propriété et / ou en gestion du Parc national en mer (balises, mouillages, espars, bouées...) et à la côte (panneaux, signalétiques...).

L'agent jouera **le rôle de référent en matière d'ornithologie**. En cas d'absence du chef de pôle, il pourra également être chargé d'assurer l'intérim.

A la demande de son manager, l'agent peut être amené à effectuer toute autre tâche, nécessaire et compatible avec ses fonctions, relevant du service.

Conditions particulières d'exercice

Conditions d'exercice du service :

L'agent est amené à exercer en mer et en milieu hyperbare et dans la partie terrestre du PNG.

Le travail du week-end, des jours fériés et chômés statutairement prévu sera inscrit au planning mensuel.

Il doit être **titulaire du permis B et du permis bateau côtier**. Il doit être **Inspecteur de l'Environnement**.

L'agent dispose des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques, des moyens de déplacements ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission.

Pour l'exercice de ses missions, l'agent doit être en bonne condition physique et devra adopter des gestes de préventions simples pour se protéger de la leptospirose. A défaut, l'agent devra transmettre une décharge à l'administration.

Le recrutement est soumis à la réussite des tests psychotechniques pour les corps ou statuts autres que ceux du corps de l'environnement.

Certaines activités du poste sont télétravaillables.

COMPÉTENCES

Connaissances

Code général de la fonction publique

Droits et obligations des agents publics

Code de l'environnement

Connaissance du cadre du service public et de ses exigences

Connaissance des règles de sécurité liées aux interventions en milieu marin

Environnement administratif, institutionnel et politique

Plongeur scaphandrier classe 1 ou 2

Qualification port d'arme

Commissionnement inspecteur de l'environnement, eau et nature

Connaissances des espèces naturalistes des milieux marins et littoraux

Connaissance des pratiques d'activités nautiques et des acteurs du monde de la pêche en Guadeloupe

Photographe sous marin

Langues

Anglais

Espagnol

Créole

Savoirs-faire

Navigation maritime – Permis côtier minimum

Expérience des relations avec les autres administrations de la mer (gendarmerie nautique et maritimes...)

Techniques et outils de communication et de médiation

Techniques de suivis et protocoles scientifiques

Techniques et outils de pédagogie à destination des scolaires et des visiteurs

Premiers secours

Santé et Sécurité au Travail

Capacité à assurer les missions en conditions opérationnelles variées (terrain, mer, horaires adaptés)

Capacité à intervenir dans le respect des priorités définies par la hiérarchie

Aptitude à organiser son activité en tenant compte des besoins du service

Savoirs-être

Sens du service public et engagement dans la continuité des missions

Esprit d'équipe et sens des responsabilités

Capacité à s'adapter aux contraintes opérationnelles du service

Sens de l'écoute

Diplomatie

Sens de l'observation

Adaptabilité
Pédagogie
Rigueur
Autonomie
Aptitude au travail manuel

Temps plein Oui

Critères candidat

Niveau d'études / Diplôme	Niveau 5 Diplômes de niveau bac +2
Spécialisation	Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche, Aménagement du territoire, développement, urbanisme, Protection et développement du patrimoine
Niveau d'expérience min. requis	Confirmé
Documents à transmettre	L'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Envoyer par voie électronique (objet : RECRUTEMENT GARDE MONITEUR_poste n°2026-2258531)

A l'attention de Monsieur Harry OZIER-LAFONTAINE, directeur du PNG

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- le dernier arrêté de classement d'échelon ou tout document précisant le corps, le grade et l'échelon pour les fonctionnaires. Une annexe financière est vivement souhaitée.

Aux adresses de messagerie suivantes :

thibaut.glasser@guadeloupe-parcnational.fr

harry.ozier-lafontaine@guadeloupe-parcnational.fr

murielle.karam@guadeloupe-parcnational.fr

Copie : agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr

MODE DE SÉLECTION

- Présélection sur dossier.
- Entretien avec un jury en direct ou par visioconférence

Date limite de dépôt des candidatures : 19/05/2026

Prise de poste souhaitée : **1er août 2026**

LOCALISATION

Poste basé Pôle marin – Vieux-Habitants en Guadeloupe

CONTACTS

Pour les contacts administratifs :

Unité des Ressources Humaines.
agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr

0590 41 55 33 / 0590 41 55 36

Informations sur le Parc national de la Guadeloupe

Tél. 0590 41 55 55

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>

<http://www.parcsnationaux.fr>

Les lignes directrices de gestion de la mobilité du PNG : <http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/offres-demploi-stages/lignes-directrices-de-gestion-relatives-la-mobilite>

recrutement	Position administrative : Poste vacant, à temps plein de catégorie B, en priorité ouvert aux agents titulaires de la fonction publique de l'État ou à défaut, aux agents contractuels. Modalité et durée de l'engagement : mutation ou détachement sur le corps des techniciens de l'environnement (TE) et à défaut, aux agents contractuels, contrat de 3 ans renouvelable une fois (Art. L.332-2-2°b du CGFP).
Télétravail possible	Oui
Management	Non

Demandeur

Date de vacance de l'emploi	01/08/2026
-----------------------------	------------

Suivi RH

Suivie par	Patricia IBO
Date de début de publication par défaut	20/04/2026
Date de fin de publication par défaut	20/05/2026